

CONSEIL D'INSTITUT

Séance du 18 septembre 2025

Délibération n° 489-2025

OBJET DU PROJET : Ajustement Campagne d'emplois 2026

RESPONSABLE DU PROJET :

Politique : Xavier TRIPOTEAU

Administratif : Christine GILLET

EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROJET :

Vu :

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, dite « loi LRU » ;

Vu les statuts de l'IUT de Vannes

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Pour mémoire, la campagne d'emplois 2026 a été présentée au conseil d'Institut du 26 juin 2025 :

Départements	Corps	N° emploi	Discipline	CNU	Observations
SD	MCF	ETP_0101	informatique	26 ou 27	Poste vacant au 1/9/26
INFORMATIQUE	MCF SV	ETP_0089	informatique	27	Poste peut-être vacant au 1/9/26
INFORMATIQUE	PRAG	ETP_0109	mathématiques		Mutation titulaire
TC	PRCE	ETP_0106	sciences de gestion		Mutation titulaire

- le poste rattaché au département Science des Données sera finalement profilé en **section 26**

(Mathématiques appliquées et applications des mathématiques) ;

- Un poste de contractuel qui se transforme en CDI doit être intégré dans la campagne d'emplois (poste obtenu auprès du Rectorat sur la mission d'accompagnement à la réussite des bacs technologiques en application de la loi « Fioraso »

➤ **Il est demandé au Conseil d'Institut d'approuver la modification de la campagne d'emplois 2026**

CONSEIL D'INSTITUT
Séance du 18 septembre 2025

AVIS RENDUS :

Suffrages exprimés : **21** dont : **21** voix « Pour »
0 Voix « Contre »
0 Abstention(s)

Visa du Vice- Président : Emmanuel DURAND



Document (s) en annexe : /